

Déclaration de la Commission Administrative nationale

mardi 25 janvier 2011, par [UGTT](#) (Date de rédaction antérieure : 18 janvier 2011).

Concernant l'histoire du syndicalisme en Tunisie, se reporter à <http://www.europe-solidaire.org/spip.php?rubrique1027>

Les membres de la commission administrative nationale de l'UGTT, réunis en session extraordinaire mardi 18 janvier dans la Banlieue de Tunis sous la présidence du Camarade Abdesselem Jerad,

Après avoir procédé à l'examen des derniers développements survenus dans le pays et évalué l'action des syndicalistes, des travailleurs, des travailleuses et de l'ensemble de la population et ses vaillants fils dans le soulèvement populaire historique pour faire face à l'injustice et à l'inégalité,

Conscients du rôle national et social que l'UGTT a toujours assumé en matière de consécration de la justice, de l'égalité et des droits de l'homme,

1- Saluent les sacrifices consentis par les martyrs du soulèvement populaire qui a mis fin à un régime tyrannique fondé sur le musellement des libertés publiques et individuelles et les droits de l'homme,

2- Rappelent que l'UGTT a été la première organisation à avoir averti, à travers les études et les requêtes adressées au gouvernement et à travers son discours à l'opinion publique, sur la situation d'étouffement, de congestion et de colère qu'endurent les jeunes et l'ensemble des populations en raison des politiques de développement maladroites et anachroniques qui ont engendré le chômage, la pauvreté et le vide social et culturel,

3- Saluent la position solidaire de l'ensemble des populations en vue de préserver les biens publics et privés et soulignent que les actes de pillage et de destruction ont été perpétrés par des groupes de mercenaires travaillant à la solde des responsables de la sécurité présidentielle et par la famille et les parents du président déchu. Ils considèrent que toute tentative de désorienter l'opinion publique des véritables fauteurs de troubles et d'anarchie relève de la pure désinformation et vise à camoufler la réalité.

4- Appellent au gel immédiat des avoirs, comptes et dépôts de l'ex-président, de sa famille et de ses gendres et à nationaliser leurs biens mobiliers et immobiliers. Ils appellent également à arrêter toutes personnes suspectes et les empêcher de quitter le territoire dans l'attente des résultats de l'enquête qui sera diligentée par la commission créée à cet effet,

5- Soulignent la nécessité de mettre en œuvre dans l'immédiat les réformes politiques annoncées concernant la séparation totale de l'État et du parti RCD (Rassemblement constitution démocratique), la loi sur l'amnistie, l'amendement de la constitution et du code électoral et de permettre à toutes les sensibilités politiques à s'organiser et à exercer leur droit d'activité politique en toute liberté, loin de toutes les pressions ou entraves,

6- Demandent la création de structures représentatives dotées de larges attributions pour contrôler l'exécution de toutes les réformes et mesures politiques, économiques et sociales annoncées,

7- En consécration du droit syndical conformément aux conventions internationales et aux législations nationales, les membres de la commission administrative nationale de l'UGTT appellent à la dissolution immédiate de toutes les cellules et fédérations professionnelles du RCD qui ont porté de grands préjudices aux relations professionnelles et au dialogue social au sein des entreprises économiques et insistent sur la nécessité de dissoudre les structures du RCD, parti encore présidé par l'ex-président,

8- Appellent à la révision des conditions d'exercice du droit de manifestation pacifique en vue de supprimer toutes les entraves visant à limiter la liberté de contestation et à étouffer la voix des populations et à saper leurs intérêts,

9- Tout en s'attachant avec détermination aux réformes politiques et sociales annoncées et tout en s'engageant à les consacrer et à les concrétiser, l'UGTT considère que la composition du Gouvernement d'Union Nationale telle qu'annoncée ne répond guère aux conditions fixées par son BE dans sa déclaration du 15 janvier 2011,

Cette composition n'est pas en harmonie avec les aspirations et les attentes des travailleurs et de l'ensemble des composantes des populations à voir les vraies forces du renouveau représentées dans le gouvernement de transition pour faire face aux pratiques du passé et pour respecter les équilibres vu la présence massive de figures de l'ancien régime et de représentants du parti RCD et en raison de la marginalisation du rôle de l'UGTT dans ledit gouvernement de transition.

L'UGTT déclare à ce propos la démission de ses ministres du gouvernement d'union ainsi que la démission des syndicalistes de la chambre des députés, de la chambre des conseillers et des conseils municipaux outre le gel de l'affiliation de ses représentants au sein du conseil économique et social et des hauts conseils,

10- Expriment leur refus de toutes formes d'intervention visant à dévier les populations et à les désorienter en vue de leur permettre de dessiner les contours d'un avenir meilleur, loin de toute tutelle,

11- Appellent à œuvrer à élire une assemblée constituante à travers des élections libres et démocratiques qui reflètent la volonté du peuple à construire un avenir meilleur,

12- Décident de gracier tout les syndicalistes qui ont été privés d'exercer leurs activités syndicales à l'échelle sectorielle et régionale.

Le SecrétaireGénéral

Abdessalem Jerad
